

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 14 décembre 2018



OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 1627/ 2018-16



Vous trouverez ci-joint les documents détenus par l'Institut national de santé publique du Québec en réponse à votre demande d'accès aux documents du 24 octobre dernier, soit :

1. « L'offre de GlaxoSmithKline concernant son vaccin Cervarix dont il est fait référence dans l'*Avis sur le calendrier de vaccination contre les virus du papillome humain (VPH)* émise par la Comité sur l'Immunisation du Québec.
2. Tout document en lien avec cette offre qui a été transmis au gouvernement du Québec par la compagnie GlaxoSmithKline.
3. Tout courriel ou toute lettre qui discute ou commente l'offre de GlaxoSmithKline, avec leurs pièces jointes.
4. Tout fichier d'agenda (telle une invitation Outlook ou Google Calendar) envoyé ou accepté par GlaxoSmithKline, avec toute pièce jointe y associée ainsi que son contenu (heure et lieu de la réunion, invités, description, etc.).
5. Tout rapport ou toute analyse en lien avec l'offre de GlaxoSmithKline, ou en lien avec la décision d'adopter une stratégie de vaccination contre le VPH mixte avec une dose de vaccin nonavalent (Gardasil-9) et une dose de vaccin bivalent (Cervarix).
6. Toute présentation, incluant les présentations PowerPoint, qui traite de l'offre de GlaxoSmithKline ou de la décision d'adopter une stratégie de vaccination contre le VPH mixte avec une dose de vaccin nonavalent (Gardasil-9) et une dose de vaccin bivalent (Cervarix).
7. L'analyse économique dont il est fait référence dans le premier paragraphe de la troisième page de l'*Avis [du] CIQ*.
8. Une copie de tout document fourni [au] CIQ en lien avec la réunion de décembre 2014 avec l'équipe de Marc Brisson dont il est fait référence à la page 12 de

l'Avis. Ceci inclurait évidemment toute présentation (PowerPoint ou autre) ou analyse fournie [par] cette équipe.

9. Une copie de tout ordre du jour, agenda, procès-verbal, compte-rendu ou résumé de la réunion de décembre 2014 avec l'équipe de Marc Brisson dont il est fait référence à la page 12 de l'Avis.
10. Tout document fourni par le Ministère de santé et services sociaux [au] CIQ en lien avec la possibilité d'adopter un calendrier mixte. »

Plus précisément, nous vous communiquons :

- Pour le point 3 : deux correspondances du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Pour le point 5 : la lettre de transmission accompagnant l'avis final intitulé *l'Avis sur le calendrier de vaccination contre les virus du papillome humain (VPH)*;
- Pour le point 6 : une présentation PowerPoint au CIQ des 14 et 15 décembre 2017;
- Pour les points 7 et 8 : la présentation PowerPoint de l'équipe de recherche du docteur Marc Brisson à la rencontre du CIQ du 12 décembre 2014;
- Pour le point 9 : l'ordre du jour et le procès-verbal de la rencontre des 11 et 12 décembre 2014 du CIQ.

Finalement, pour les points 1, 2, 4 et 10, nous vous informons que l'Institut ne détient aucun document.

Nous tenons aussi à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Éric Bédard

p.j. Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2018-6922